



COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST-ANJOU
Conseil communautaire
Séance du Jeudi 26 Novembre 2009

COMPTE-RENDU

L'an deux mil neuf, le vingt six novembre à vingt heures trente, les délégués des communes membres de la Communauté de communes Ouest-Anjou, se sont réunis au siège de la Communauté de communes situé en Mairie de Bécon-les-Granits sous la présidence de Marcel PICHAVANT .

Etaient présents :

BÉCON-LES-GRANITS : Marcel PICHAVANT, Joël DUPONT, Pierre-Paul HAMERY
LA CORNUAILLE : Pierre CHAPRON, Marcel CONSTANT, Suzanne FROMY, Marcel PERRAULT
LOUROUX-BECONNAIS : Michel BOURCIER, Marie-Claire LEMESLE, Marie-Claire MORILLE, Pierre CHERBONNIER
LA POUËZE : Jean-Claude LECUIT, Christian BERTHELOT, André ROULLEAU, Luc GELINEAU
ST-AUGUSTIN-DES-BOIS : Christian BARON, Monique ROUX, Claude BRAUD, Marie-Christine WEHRY
ST-SIGISMOND : Jean SOTTY, Jean-Claude ABELARD, Danielle MOREAU
VILLEMOISAN : Michel BELOUIN, , Véronique ONDET, Raymond BEZIAUD, Pascal PROVOST (suppléant de Catherine ROULEAU)

Etaient excusés :

BÉCON-LES-GRANITS : Pierre GATE ,
ST-SIGISMOND : Béatrice HUCHET
VILLEMOISAN : Catherine ROULEAU remplacée par son suppléant Pascal PROVOST

Désignation du secrétaire de séance : Christian BARON
Nombre de conseillers en exercice : 28
Nombre de conseillers présents : 26
Date de la convocation : Mercredi 18 novembre 2009
Date d'affichage : 02/12/2009

Ajout d'un sujet : avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2008-2011 : nouvelle action à Bécon-les-Granits (CLSH le mercredi et petites vacances)

Approbation de la séance du 22/10/2009

Les membres du conseil ne font part d'aucune remarque ou observation. Le procès-verbal de la séance du 22/10/2009 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président informe que la délibération qui a été prise le 24/09/2009 sur les exonérations de TEOM 2010 était incomplète car la liste communiquée par le S.Y.C.T.O.M du Loire-Béconnais ne faisait pas mention des nouveaux professionnels soumis à la redevance spéciale.

Avec l'accord des services du Bureau du contrôle de légalité de la Préfecture, une délibération annulant et remplaçant celle du 22/9 sur a été raccrochée à la séance du 22/10/2009.

Sujet ajouté à l'ordre du jour

Le sujet : signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2008-2011 portant sur une nouvelle action à Bécon-les-Granits (accueil de loisirs le mercredi et petites vacances)

Les membres du conseil donnent leur accord pour délibérer sur ce sujet.

**Budget 2009 : Décision modificative N°3 :
changement d'imputation des dépenses liées à l'équipement de la maison de l'enfance**

Dans le budget prévisionnel 2009, l'ensemble des crédits pour l'équipement de la Maison de l'enfance étaient inscrits au compte 2313 « constructions ». Pour tenir compte de la nature des dépenses, il convient d'affecter une partie de ces crédits à d'autres comptes, : 2184 « mobilier » et 2188 « autres immobilisations »

*Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
AUTORISE, à l'unanimité, la décision modificative suivante :*
en dépenses d'investissement : compte 2313 : - 40 000 €
en dépenses d'investissement: compte 2184 : + 26 000 €
en dépenses d'investissement: compte 2188 : + 14 000 €

Gestion des services Petite enfance :
avenant n °1 au contrat de prestation de service avec la Mutualité Française Anjou Mayenne

Monsieur Baron, Vice-Président chargé de la commission Culture, Sport-loisirs, Enfance-jeunesse et Affaires sociales, fait lecture de l'avenant à l'acte d'engagement du marché signé le 26/05/2009 avec la Mutualité Française Anjou Mayenne. Cet avenant porte sur l'exécution du contrat concernant les frais de gestion, les modalités et les types de paiement par les familles, l'équipement et le matériel mis à disposition, les assurances, la composition du comité de pilotage et la résiliation du contrat.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
AUTORISE, à l'unanimité, le Président à signer l'avenant au contrat de prestations de services avec la Mutualité Française Anjou Mayenne.

Contrat Enfance Jeunesse 2008-2011: avenant « action nouvelle » pour Bécon-les-Granits

La commune de Bécon-les-Granits signataire du Contrat Enfance Jeunesse 2008-2011 intercommunale avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Anjou va proposer pour l'année 2010 une action nouvelle portant sur l'accueil de loisirs permanent de 40 places, pendant les vacances scolaires (petites et été) pour les enfants à partir de 3 ans. Cette action nouvelle va faire l'objet d'un avenant que la Communauté de communes Ouest-Anjou co-signera.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
AUTORISE, à l'unanimité, le Président à signer l'avenant avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Anjou

Voirie : enveloppe budgétaire pour 2010

Monsieur BELOUIN, Vice-Président chargé de la commission Aménagement de l'espace- Environnement soumet la proposition de la commission de disposer d'un budget de 300 000 € pour réaliser des travaux de voirie en 2010 comprenant, selon le choix des communes, le curage de fossés, la réfection et/ou le rechargement de voies. Dans cette enveloppe, seront également comprises les dépenses liées aux frais de maîtrise d'œuvre et de publicité des marchés.

Monsieur BELOUIN demande au conseil communautaire de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer les marchés (curage de fossés et travaux sur voie) pour les différents travaux de voirie.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
DONNE, à 27 voix pour et 1 voix contre, son accord pour engager l'ensemble des dépenses liées à cette opération de travaux de voirie
DONNE son accord pour prendre en charge des frais annexes liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et à la mise en concurrence des entreprises.
AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires et à mandater les factures correspondantes dans la limite de 300 000 €.

La Burelière : nouveaux tarifs pour 2010

La Burelière : Tarifs locations 2010

Monsieur BOURCIER Vice-Président chargé de la commission Développement économique-Informatique et Parc de la Burelière propose d'adopter les nouveaux tarifs de location de la Burelière pour 2010. Sur proposition de la commission, ont été appliquées une augmentation d'environ 5% pour les locations et d'environ 3. % pour les camps de jeunes avec maintien de la caution à 460 €.

Les augmentations se justifient en particulier par l'achat de mobilier pour la salle (tables et chaises) et d'équipement pour l'office (armoire réfrigérée)

Les tarifs 2010 sont les suivants :

année	CCOA		Hors CCOA		camps de jeunes
	journée 9 h jusqu'à 9 h le lendemain matin	samedi 9h jusqu'au dimanche 20h00	journée 9 h jusqu'à 9 h le lendemain matin	samedi 9h jusqu'au dimanche 20h00	
2010	172 €	319 €	255 €	402 €	3,20 €

Le Conseil communautaire,
DONNE, à l'unanimité, son accord sur les tarifs 2010 proposés.
Le montant de la caution reste inchangé à 460 €.

La Burelière : Tarif du bois coupé

Monsieur BOURCIER Vice-Président chargé de la commission Développement économique-Informatique et Parc de la Burelière propose d'adopter un nouveau tarif de vente du bois coupé en provenance du parc de la Burelière (chêne et châtaignier) Il est proposé de le vendre 30 € le stère
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,
autorise, à l'unanimité, le Président à vendre le bois coupé à 30 € le stère.

Atelier-relais : révision des loyers

Par délibération du 31/01/2008, le conseil communautaire avait décidé de réévaluer les loyers en cas de renouvellement de convention d'occupation précaire (C.O.P) qui lit la Communauté de communes Ouest-Anjou aux locataires des ateliers relais. Le taux de réévaluation résultait du taux moyen de l'évolution annuelle de l'indice de référence des 24 mois précédant le mois de renouvellement de la C.O.P.

Monsieur le Président propose de reconduire ce mode de calcul pour le nouvelle C.O.P. à signer avec Abrasifs services à compter du 15/12/2009. Il s'appliquera aux autres locataires à l'occasion de la signature d'une nouvelle C.O.P.

En l'occurrence, l'augmentation du loyer appliquée à Abrasifs services sera de 2.13 %, passant le loyer de 561.95€ à 573.92 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,
AUTORISE, à l'unanimité, le Président à signer une nouvelle convention d'occupation précaire de 23 mois avec l'entreprise Abrasifs Services

DECIDE de fixer, à la charge de l'occupant,

- le montant du loyer mensuel à 573.92 €.charges non comprises
- le montant du dépôt de garantie correspond à un mois de redevance

S.P.A.N.C. : contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la DDEA Maine et Loire

Conformément à la décision du conseil communautaire du 24/09/2009, Monsieur BELOUIN, Vice-Président chargé de la commission Aménagement de l'espace- Environnement, informe que le service d'Ingénierie et d'appui aux politiques publiques de la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture 49 (D.D.E.A.) a été sollicité pour proposer sa prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place du Service public d'assainissement non collectif intercommunal.

La prestation se décline en 2 volets :

- 1/ assistance et conseil pour choisir un prestataire de service chargé d'établir le diagnostic des installations et d'effectuer le contrôle des installations neuves et existantes : 2910 € HT- 3480.36 € TTC
- 2/ la mission de suivi du service sur 3 ans : 2 855 € HT - 3414.58 € TTC

Les 2 volets rassemblés dans une mission globale forfaitisée s'élève à 4 983 € HT - 5 959.67 € TTC.

Monsieur BELOUIN soumet la proposition de ne retenir que la première mission. Au terme de cette mission, le conseil communautaire sera invité à se prononcer sur le 2^{ème} volet de la prestation.

Le Conseil communautaire,

AUTORISE, à l'unanimité, le Président à signer un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la D.D.E.A. 49 pour un montant de 3 480.36 € TTC.

DONNE son accord, pour prévoir également au Budget 2010 les frais de la mission complémentaire de suivi du service si elle était confiée à la D.D.E.A. 49.

Rapports des commissions (réseau des bibliothèques, ...)

Bureau : M. Pichavant

- Petite enfance : mise en oeuvre du contrat de prestation de service avec la Mutualité Française Anjou Mayenne : intervention de M. Gourin et Mme Caro de la MFAM pour expliquer le budget prévisionnel 2010 des 3 services qui serait à la hausse par rapport au prix du marché (+5 080 €). Cette hausse liée aux frais de personnel de la Halte-Garderie et du Relais Assistants maternels - Parents pourrait être absorbée par davantage de recettes obtenues par un taux probable d'occupation de 90%-100% à la crèche collective.

- Plan Départemental de l'Habitat - contrat de territoire pour l'habitat : calendrier de travail

En conseil communautaire, il avait été proposé de confier le dossier à la commission Culture, Sport-loisirs, Enfance-jeunesse et Affaires sociales.

Réflexion faite entre certains maires et certains membres de la commission, il serait plus pertinent de confier le dossier au Bureau pour les étapes 1/et 2/ (voir tableau ci-après) et d'associer la commission pour les étapes suivantes.

Calendrier :

actions	dates
1/ remplissage par les communes du questionnaire « recensement des projets et des souhaits et des communes en matière d'habitat	document à retourner à la CCOA pour le lundi 21/12/2009
2/présentation des réponses des communes en Bureau avant envoi au CG	réunion le : jeudi 14/01/2010 à 16h00
3/ présentation du rapport d'analyses par le département	réunion jeudi 28/01/2010 à 10h00
4/ prise de position sur les actions à mener	réunion le : jeudi 11/03/2010
5/ présentation d'un projet de contrat	réunion le :
6/ validation du contrat avec les coûts financiers	réunion le :
7/délibération du conseil communautaire : contenu du contrat + modification des statuts en parallèle, délibération des communes	séance du
8/ signature officielle du contrat	le

- Déchets-S.Y.C.T.O.M du Loire-Béconnais : bilan de la collecte mécanisée depuis juillet 2009

M. Pierre ALAIN de Brangeon Environnement a présenté , au Bureau, la gestion informatisée du service de collecte des déchets mécanisée depuis juillet 2009.

Laurent Perrin, directeur du S.Y.C.T.O.M du Loire-Béconnais a commenté les tableaux sur l'évolution des tonnages des différentes collectes (ordures ménagères, tout venant, recyclables) depuis la mise en place de la nouvelle collecte par rapport 2008.

Monsieur Bourcier souligne que l'effort de tri des déchets par les particuliers (notamment une augmentation très importante des tonnages en verre) constaté depuis juillet encourage le S.Y.C.T.O.M du Loire-Béconnais à réfléchir à la mise en place d'une redevance incitative sur Ouest-Anjou.

Commission Développement économique - Informatique / Parc de la Burelière : M. Bourcier et M. Chapron

- informatique écoles : livraison du matériel par sémaphors : fin octobre –début novembre – remerciement de quelques écoles

- Burelière :

- réfection sol : attente d'un 3^{ème} devis avant de faire le choix sur le type de revêtement (béton ou carrelage)
- club nature : le G.I.C de La Cornuaille et la fédération de chasse 49 aimeraient organiser comme à Angrie, des camps nature pour les enfants de 8-12 ans. La maison du gardien dans le parc de la Burelière serait l'endroit idéal pour accueillir les jeunes. Le conseil communautaire donne son accord à la demande de mise à disposition de la maison du gardien.

commission Aménagement de l'espace : M. Belouin et M. Sotty

Prochaines réunions : mercredi 02/12/2009 : réception des travaux sur voie 2009 (9h30) et information sur l'ATESAT 2010 (10h30 avec les maires et secrétaires de mairie) – à la CCOA

commission Culture, Sport-loisirs, Enfance-jeunesse et Affaires sociales : M. Baron et M. Lecuit

Compte-rendu de la réunion du 10.11.2009 : bilan 2008-2009 sur le « travail de coordination » des bibliothèques par Association L'Echappée Belle et proposition d'actions pour créer un « véritable réseau ».

M. Baron et M. Lecuit soulignent que les critères imposés par la Bibliothèque départementale de prêt (B.D.P.) pour la création d'un réseau intercommunal sont très contraignants. Ils doivent être considérés comme une orientation et non un impératif, ce qui ne doit pas empêcher d'engager la dynamique de réseau de bibliothèque.

Prochaine réunion le : mercredi 16/12/2009 à 18h00 (projet culturel du Pays et réseau bibliothèques)

10/ Questions diverses (Mélis@...)

Pays segréen

Le bureau du syndicat du Pays segréen proposera au comité syndical la création d'un EPIC pour l'office de tourisme de Pays . Seront engagées dans la démarche, dans un premier temps, seulement 2 Communautés de communes (canton de Segré et région du Lion d'Anaers).

Prochaines réunions CCOA :

- Réunion le 15/12/2009 à 20h00 : mélis@ - réunion publique – à la salle de l'argerie au Louroux-Béconnais
- Prochaine réunion du conseil communautaire : le 28/01/2010 (pas de réunion de conseil communautaire en décembre, sauf urgence)
- réunion à programmer la 3^{ème} semaine de janvier 2010 : présentation de la nouvelle politique d'aménagement du territoire du Conseil Général du Maine et Loire devant le conseil communautaire.